

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,5 % EN AOÛT 1991

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation augmente de 0,5 % en août 1991 et s'établit à 133,1 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement recule par rapport aux mois précédents (+ 5,9 %) et se fixe à 5,4 %, contre 5,1 % l'an passé à pareille époque.

Ce recul est imputable à un effet de base. En août 1990, les regards étaient tournés vers l'Irak et le Koweït; l'invasion de celui-ci par celui-là se répercutait sur le prix du pétrole et l'indice du prix accusait le coup. En août de cette année, la hausse des prix n'est pas affectée par un semblable coup de chaleur et cela seul fait reculer le taux annuel de renchérissement.

L'indice de l'alimentation se replie de 0,1 % (en un an : + 3,9 %). La hausse des repas pris au restaurant (+ 1,3 % en trois mois; + 4,7 % en un an) est compensée par diverses baisses, portant notamment sur les fruits (mouvement saisonnier).

Les **boissons et tabacs** renchérissement de 1,0 % en trois mois (en un an : + 3,9 %). Les hausses les plus sensibles s'observent pour le vin blanc, surtout étranger, la bière, les cigares et le tabac pour la pipe. Les boissons prises au restaurant augmentent de 1,5 % (en un an : + 5,4 %).

La progression mensuelle du mazout entraîne celle du groupe **chauffage et éclairage** (en un mois : + 1,0 %; en un an : - 1,8 %). Le repli de l'essence se répercute sur les **transports et communications** (en un mois : - 0,1 %; en un an : + 4,9 %).

Et comme toujours à cette période de l'année, la hausse saisonnière du poste de dépenses "vacances" provoque celle du groupe **instruction et loisirs** (en trois mois : + 2,9 %; en un an : + 5,0 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en août 1991

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	133,1	0,5	5,4
Alimentation	21	131,4	- 0,1	3,9
Boissons et tabacs	5	127,2	1,0	3,9
Habillement	7	134,7	///	5,5
Loyer	18	158,0	///	8,3
Chauffage et éclairage	5	81,1	1,0	- 1,8
Aménagement et entretien du logement	6	126,0	///	4,7
Transports et communications	14	122,0	- 0,1	4,9
Santé et soins personnels	8	135,7	///	7,3
Instruction et loisirs	16	136,1	2,9	5,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 163,7; (septembre 1966 = 100) 278,5



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève